

Bibliothèque Fernand-Bernier

La bibliothèque municipale Fernand-Bernier est affiliée au Réseau Biblio des Laurentides. C'est un lieu de rencontre pour y échanger des idées de lecture, pour établir des liens durables et discuter entre abonnés et bénévoles. Des activités reliées aux livres y sont présentées. Nous avons une collection de milliers de livres en papier sur place, la possibilité d'en avoir encore des milliers d'autres en peu de temps via le PEB (Prêt Entre Biblio). Avec votre carte d'abonné; vous avez accès aux livres numériques, à l'encyclopédie Universalis, aux périodiques en ligne, à des cours de langues, de Microsoft etc.

Des sessions de cours d'ordinateur sont offertes par une professionnelle à faible coût. Des clubs de lecture pour les enfants durant l'été avec animations. Des heures d'ouverture variées pour accommoder la clientèle, une boîte de retour de livres à l'extérieur. Un coin de lecture approprié à chaque groupe d'âge. Le WI-FI gratuit et l'accès à des ordinateurs de bureau. Un personnel accueillant toujours à l'écoute de vos besoins. Tout ça gratuitement pour tous les résidents du village de Grenville et les élèves des écoles primaires de Grenville ainsi que leur famille; à faible coût annuel pour les personnes de l'extérieur. Venez vous empiffrer de livres!!! L'essayer c'est l'adopter!

Voici les heures d'ouverture de la bibliothèque Fernand-Bernier pour la saison hivernale :

Période hivernale (octobre à mai inclusivement)	
Lundi	13 h 00 à 16 h 30 et 18 h 00 à 20 h 30
Mercredi	18 h 00 à 21 h 00
Judi	13 h 00 à 17 h 00
Samedi	10 h 00 à 12 h 00



Rapport du maire

Au cours des mois de novembre et décembre, le conseil municipal élaborera le budget pour l'année à venir et déposera le rapport du maire. Vous pourrez en prendre connaissance dans notre prochain bulletin.

Système d'alertes et notifications

Le système possède déjà les numéros de téléphone des lignes terrestres mais vous devez vous inscrire avec un numéro de portable, un courriel ou un texto pour être informé en cas de situations d'urgence, avis de non-consommation d'eau, travaux pouvant causer des désagréments, activités communautaires, avis publics ou autres événements imprévus qui surviennent dans la municipalité. Le lien pour vous inscrire se trouve sur notre site web www.grenville.ca sous l'onglet « Citoyens ». Ceux qui n'ont pas Internet peuvent remplir un formulaire disponible à l'hôtel de ville.

Activités

** Viactive **

Pour les aînés de 50 ans et plus : Début des séances d'exercices Viactive jeudi le 14 septembre 2017 au Centre Communautaire de Grenville. Ouvert à tous les aînés et cela gratuitement. Une belle occasion de garder la forme et d'échanger avec les autres ! Responsables : Jocelyne Louis-Seize et Jocelyne Auger (Jojo).

Pour information : Jocelyne au 819-242-2480

Vous représentez un organisme et désirez faire paraître une activité qui aura lieu prochainement dans la région ? Veuillez svp vous adresser à Madame Valérie Desrosiers au 819-242-2146 poste 2501 ou au vdesrosiers@grenville.ca



Pour nous joindre

HEURES D'OUVERTURE DE L'HÔTEL DE VILLE

Lundi, mardi, mercredi, jeudi : 8 h 30 à 12 h 00 et 12 h 30 à 16 h 30

Vendredi : 8 h 30 à 13 h 00

Téléphone : 819-242-2146 • Télécopieur : 819-242-5891

Site Internet : www.grenville.ca • Courriel : info@grenville.ca

TITRE	NOM
ADMINISTRATION	
Directeur général et secrétaire-trésorier	Alain Léveillé
Directrice générale et secrétaire-trésorière adjointe	Chantal Rheault
Adjointe administrative	Valérie Desrosiers
INSPECTION & URBANISME	
Inspecteur	Luc Gagné
TRAVAUX PUBLICS	
Contremaître	Daniel Emond
Journaliers	Christian Cyr Robert Bertrand Marco Cardinal
CENTRE COMMUNAUTAIRE & BIBLIOTHÈQUE	
Responsable	Céline Joly
SERVICE DE SÉCURITÉ INCENDIE	
Directeur	Stéphane Aubry
CONTRÔLE DES ANIMAUX	
Patrouille Canine	Alexandre Roy 1-800-950-4280
BANQUE ALIMENTAIRE	
Banque alimentaire (435, rue Principale, Calumet)	819-242-8088
COMITÉ DE BÉNÉVOLES	
Président, Loisirs de Grenville inc.	Peter Dopelhamer
Président, Commission du Patrimoine de Grenville	Laurent Chartrand
Directrice, Maison des jeunes de Grenville	Carolle Normand

Votre conseil municipal



Luc Grondin
Maire



André Lemay
Siège #1



Jocelyne Louis-Seize
Siège #4



André Woodbury
Siège #2



Bernard Desforges
Siège #5



Louis-André Desjardins
Siège #3



Pierre Thauvette
Siège #6



Village de Grenville

21, Tri-Jean, Grenville (Québec) J0V 1J0
Téléphone : 819 242-2146 • Télécopieur : 819 242-5891

Courrier électronique : info@grenville.ca

Site internet : grenville.ca

Bulletin Municipal

2017-03

À ne pas manquer dans ce numéro

- ➔ Informations utiles pour l'arrivée de l'automne
- ➔ Élections municipales 2017
- ➔ Découvrez votre bibliothèque



Mot du maire / Mayor's Message

Chères citoyennes, chers citoyens,

Un autre été déjà terminé...comme toujours nos employés ont travaillé avec dévouement et fierté pour nous offrir ce qu'il y a de mieux dans un environnement sécuritaire, propre et des plus agréables. Je les en remercie chaleureusement.

L'automne est arrivé avec ses journées fraîches et ensoleillées. Il est grand temps de remiser le matériel d'été, de penser à l'installation des pneus d'hiver avant le 15 décembre et pour ceux qui chauffent au bois, n'oubliez pas de faire ramoner votre cheminée.

L'école a débuté, enfants et professeurs ont repris le chemin de l'éducation, je leur souhaite une bonne année scolaire et plein succès à tous !

Dear Citizens,

Another summer has already come to an end... As always, our employees worked with dedication and pride to provide us with the best that summer has to offer in a safe, clean and enjoyable environment. I would like to thank them sincerely for their efforts.

Autumn is here with its cool and sunny days. It is time to put away the trappings of summer and start to think about installing winter tires before december 15th. And for those who have wood heating, don't forget to have your chimney cleaned.

School is back in session; our children and teachers have resumed the road to education. I wish them all a good and successful school year!

Au nom du conseil municipal
Votre maire, Luc Grondin



Abris tempo...raires

Les abris temporaires peuvent être installés à partir du 1^{er} octobre et devront être démontés et remisés au plus tard le 30 avril 2018. L'installation d'un abri temporaire ne nécessite pas de permis.

Chauffage

L'automne est arrivé et le temps frisquet frappe à nos portes. N'oubliez pas de prendre certaines précautions avant de commencer à utiliser vos appareils de chauffage. Par exemple, éloignez les rideaux et les meubles à une distance de dix centimètres des plinthes électriques, faites ramoner la cheminée par un professionnel, n'entreposez pas de matériaux combustibles à proximité de vos installations et ne laissez jamais un appareil de chauffage d'appoint sans surveillance.

Stationnement d'hiver et déneigement

Nous vous rappelons que durant la période hivernale, soit du 1^{er} novembre au 30 avril, le stationnement de nuit dans les rues est prohibé entre 23 h et 7 h. De plus, la neige ne doit pas être déposée dans la rue, sur le trottoir ainsi que dans les fossés.



DU 1^{er} NOVEMBRE AU 30 AVRIL • DE 23 H À 7 H

Changement d'heure, changement de piles

Dans la nuit du 4 au 5 novembre 2017, il sera temps de reculer l'heure. Et qui dit changement d'heure, dit aussi remplacement de piles de vos avertisseurs de fumée. En effectuant ce geste simple, vous vous assurez d'être alerté en cas d'incendie. Gardez toujours en tête qu'un avertisseur de fumée bien alimenté assure la sécurité de votre logis et de votre famille.



Collecte de feuilles d'automne

La collecte **porte-à-porte** des feuilles d'automne se tiendra **Mardi, le 21 novembre 2017 à partir de 7 h 00**. Procurez-vous gratuitement des sacs au bureau de la municipalité du lundi au jeudi de 8 h 30 à 12 h 00 et de 12 h 30 à 16 h 30 et le vendredi de 8 h 30 à 13 h 00 (5 sacs par résidence seulement).

Résidus acceptés : Feuilles d'automne, gazon, aiguilles de conifères, cocottes, fleurs, plantes, résidus de jardinage, etc. Aucune branche de diamètre supérieur à 1 cm s.v.p.

Vaccination contre la grippe saisonnière

Des infirmières seront au Centre Communautaire de Grenville pour donner des vaccins contre la grippe saisonnière les 8 et 29 novembre 2017 de 13 h 30 à 19 h 30.



Brunch historique en l'honneur de M. Ronald Tittlit

Le 17 septembre dernier a eu lieu un brunch historique en l'honneur de M. Ronald Tittlit qui a été maire du Village de Grenville de 1994 à 2015 et qui avait siégé comme conseiller auparavant pendant six ans pour un total de vingt-sept ans au service de la communauté. Les nombreuses personnes présentes à cet événement ont pu savourer un bon déjeuner pendant que l'historien M. Robert Simard exposait l'histoire de Grenville. Le clou du brunch était bien certainement la nomination du Centre municipal Ronald-Tittlit en l'honneur du défunt maire. Vous pourrez donc remarquer la nouvelle enseigne installée sur le bâtiment.



Élections municipales 2017

Déclaration de candidature :
du 22 septembre au 6 octobre 2017 à 16 h 30
Vote par anticipation : 29 octobre 2017 de 12 h à 20 h
Jour du scrutin : 5 novembre 2017 de 10 h à 20 h
au Centre Communautaire de Grenville

Vous désirez poser votre candidature aux élections municipales ?

Les conditions d'éligibilité à un poste de membre du conseil sont établies par la Loi sur les élections et les référendums dans les municipalités.

Est éligible à un poste de membre du conseil :

- toute personne qui a le droit d'être inscrite sur la liste électorale de la municipalité;
- toute personne qui a résidé de façon continue ou non sur le territoire de la municipalité les 12 mois précédant le 1^{er} septembre 2017, soit depuis le 1^{er} septembre 2016.

Si vous voulez vous présenter comme candidat aux élections municipales de 2017 et que vous répondez aux conditions d'éligibilité prévues par la Loi sur les élections et les référendums dans les municipalités, vous devez remettre une déclaration de candidature dûment remplie au président d'élection de la municipalité (M. Alain Léveillé) entre le 22 septembre et le 6 octobre, au plus tard à 16 h 30. Les formulaires sont disponibles à l'hôtel de ville.

Vous désirez faire partie du personnel électoral aux élections municipales ?

La municipalité est à la recherche de personnes intéressées à faire partie du personnel électoral.

Les postes suivants sont disponibles : scrutateur, secrétaire, membre de la table de vérification de l'identité de l'électeur et commission de révision (réviseur de la liste électorale).

Pour vous inscrire, vous devez compléter le formulaire prévu à cet effet, lequel est disponible à l'hôtel de ville ou sur notre site internet onglet « Élections municipales 2017 ».

Le formulaire doit être retourné en personne, par courrier ou par courriel à info@grenville.ca avant le 29 septembre à 13h.

Pour plus d'informations, nous vous invitons à consulter notre site web sous l'onglet « Élections municipales 2017 » ou le site web du Ministère des Affaires municipales et de l'Occupation du Territoire.